



C o m m u n i q u é d e p r e s s e

Montpellier, le 8 août 2011

Deux-roues motorisés : prudence !

Les usagers de deux-roues motorisés représentent la part la plus importante des victimes de la route.

Le constat est alarmant : alors que ce mode de locomotion constitue moins de 2% du trafic national routier, son usage correspond à 24% des personnes tuées sur la route. Ce pourcentage se vérifie dans l'Hérault puisque à ce jour, sur les 59 personnes qui ont trouvé la mort sur nos routes depuis le début de l'année, 15 étaient des usagers de deux-roues motorisés.

Afin de sensibiliser ces usagers aux risques qu'ils encourent, mais également de faire prendre conscience aux autres usagers de la route et notamment les automobilistes, de leur vulnérabilité, la Délégation à la sécurité et à la circulation routière' organise sur les plages une opération baptisée "**Petits mots**".

Cette opération consiste à apposer des messages de prévention ciblés à l'attention des conducteurs, au moyen d'un "post-it" collé sur le pare-brise des automobilistes ou d'une étiquette portant au recto la mention "Fragile" accrochée au guidon des deux-roues motorisées.

Sites concernés:

- mardi 9 août : La Grande-Motte / Palavas les Flots / Frontignan
- vendredi 12 août : Sète / Agde / Marseillan

3 conseils à l'adresse des automobilistes :

- cherchez toujours le motard dans vos rétroviseurs
- indiquez toujours vos changements de direction
- tournez toujours la tête avant de manœuvrer

3 conseils à l'adresse des conducteurs de deux-roues motorisés :

- roulez à 1,50 m des véhicules en stationnement
- adaptez toujours votre allure pour réagir en cas d'imprévu
- portez un équipement adapté (casque, gants, vêtements et chaussures)